

DEVENIR MEMBRE DU RÉSEAU SANTÉ KIRIKOU EN 2021



La Nouvelle Politique en Santé Mentale Enfant Adolescent et le Réseau Santé Kirikou concernent toutes les personnes et institutions qui rentrent en contact par ses actions ou ses missions avec les enfants et les adolescents résidents en province de Namur. Pour qu'ensemble nous soyons plus forts, il est important de se connaître et d'adhérer à la convention de collaboration du réseau.

Bienvenus à tout le monde. Et notamment...

- aux psychologues indépendants,
- aux médecins généralistes,
- aux établissements scolaires,
- aux associations de jeunesse,
- aux pouvoirs locaux,
- aux associations de parents,
- aux association d'usagers,
- aux acteurs de la petite enfance,
- aux acteurs travaillant avec des jeunes adultes
- aux services agréés et financés par une autorité publique
- aux institutions de soins en santé mentales,
- aux institutions spécialisées dans les assuétudes.

Le souhait des partenaires actuels est poursuivre l'ouverture du Réseau Santé Kirikou à de nouveaux partenaires.

VOUS SOUHAITEZ DEVENIR EN 2021 PARTENAIRE DU RÉSEAU SANTÉ KIRIKOU ?

Vous pouvez facilement prendre contact avec nous et nous rejoindre en ce début d'année. La procédure de ratification à la convention de collaboration est un processus simple et rapide. Cela vous permettra d'être associé à la gouvernance du réseau. Le moment est très important car de nouvelles politiques publiques sont annoncées par le gouvernement fédéral pour renforcer la première ligne des soins en santé mentale. Un renouvellement des mandats de gouvernance est annoncé à l'occasion de ce premier semestre 2021.

Nous restons disponibles pour répondre à vos questions et vous accompagner dans votre démarche.

Plus d'information auprès d'Angélique Vrancken, chargée des projets transversaux du Réseau Santé Kirikou
a.vrancken@kirikou.be